

CONSEIL D'ECOLE

JOSEPH BOURREAU, ESVRES-SUR-INDRE

08/06/2017

La séance est ouverte à 18H40.

Présents :

Enseignants : Mme Allanic, Mme Lepennetier, Mme Labonne, Mme Pilté, Mme Courteix, Mme Prou, Mme Benizeau, Mme Courtaud, Mme Violante, M. Agnus, M. Chantrel, M. Herbert, M. Gilet (directeur de l'école).

Parents d'élèves :

- représentants de la FCPE : Mme Papin, M. Fargeot, Mme Humphries, Mme Perron, Mme Trocherie, M. Serisier.

- représentants de la NAPEE : Mme Gillet, Mme Chapuis, M. Bureau, M. Pecqueur.

Invitées : Mme Delorme, Mme Lantier-Henry.

Absents excusés : Mme Delafont, IEN (Inspectrice de l'Education Nationale), Mme Damerval, Mme Lebronec (convoquée à une réunion de la Communauté de Communes), Mme Dersin, Mme Bazin, Mme Lavrard, Mme Simon.

• Préparation de la rentrée 2017 :

Présentation de deux des nouveaux collègues : Mme Delorme, Mme Lantier-Henry. Nous accueillerons également M. Duvigneau à la prochaine rentrée.

Prévision d'effectifs : 88 CP, 77 CE 1, 71 CE 2, 68 CM 1, 76 CM 2

Concernant d'éventuels changements au niveau des rythmes scolaires, Mme Lebronec souhaite prendre le temps de la discussion et qu'aucun changement n'ait lieu pour la rentrée prochaine.

La mairie souhaite mettre en place des études surveillées (et non dirigées) sur le temps des APC (pendant le goûter). Pour 60 enfants, deux salles sont nécessaires (le lundi et le jeudi) : la salle polyvalente et une classe (CM2). Les parents souhaitent également des études dirigées pour les CP-CE1.

Achat de mobilier.

Une classe complète pour les futurs CP. Des tables doubles et individuelles et des chaises à deux hauteurs différentes.

Deux bureaux.

Aménagement de la nouvelle BCD :

- démontage des étagères et du gros meuble de la salle polyvalente,
- changement de tableau,
- achat de 10 tables pour la salle polyvalente.

La mairie va acheter un ordinateur par classe. Ensuite, chaque année il est prévu d'installer plusieurs VPI pour qu'à terme toutes les classes soient équipées.

Demande de remplacement des tableaux interactifs des classes de CM2 car pour le moment ils ne sont utilisables que dans le noir. La mairie a prévu un changement au mois de juillet.

Le photocopieur couleur va être changé.

• Compte rendu du conseil des enfants :

Les dernières réunions se sont déroulées en présence de Mme Labbé et Mme Lebronec afin que les enfants rencontrent directement les interlocuteurs à qui ils souhaitaient s'adresser.

Les enfants réclament plus de jeux (ballons, raquettes, panneaux de basket... mais aussi des jeux calmes dans la salle de musique ou la salle polyvalente) et davantage de choix d'activités (notamment au centre de loisirs).

Les CM ont évoqué des problèmes liés à des défauts de surveillance et au comportement de certains enfants. Mme Lebronec a rappelé l'existence d'un

cahier dans lequel étaient notés les problèmes de comportement qui peuvent déboucher sur la convocation des familles. Suite à cette procédure, un enfant a récemment été renvoyé 2 jours de la cantine. Quant aux animateurs, Mme Labbé a l'intention de revoir avec eux certaines règles de fonctionnement.

L'état du revêtement de la cour (côté CP, CE) a été plusieurs fois mis en cause : flaques d'eau, chutes, goudron déformé...

Les enfants ont posé des questions concernant les menus. Il a été rappelé qu'ils sont établis par une nutritionniste afin qu'ils soient équilibrés et les assaisonnements sont également normés.

- **Budget de l'année scolaire :**

Pour 2017-2018, la mairie a alloué une subvention de 3500 € pour la coopérative scolaire OCCE, 3000 € pour l'USEP et 21700 € pour les fournitures scolaires.

Pour 2017-2018, les 21700 € permettent une dotation de 45 € par enfant pour l'achat des fournitures et manuels. L'argent restant sera utilisé pour la pharmacie, le matériel collectif (cette année cela a permis d'acheter des vidéoprojecteurs), le papier pour les photocopieuses et le RASED (500 €).

Le conseil municipal des Jeunes a donné 500 € pour l'école pour investir dans des biens durables. 250 € ont déjà été dépensés pour l'achat d'instruments de musique.

L'argent de la coopérative scolaire est utilisé pour les sorties scolaires. Cette année chaque classe avait 350 € et les CM2 un complément de 900 € pour la classe de neige.

L'argent de l'USEP (qui vient des dons et de différentes actions: ventes de chocolats, de photos, loto) sert également pour les sorties scolaires.

La NAPEE a donné 1000 € (argent de la vente des bulbes et plants) qui ont permis l'achat d'un appareil photo et il a été demandé également plusieurs cartes SD, des ballons de rugby et un assortiment de jeux de cour.

La FCPE a donné 500 € (argent issu de la vente des brioches) qui ont permis l'achat de gobelets plastiques personnalisés. Il reste 97 €.

- **Sécurité dans l'école :**

Quelques précisions suite à l'alarme incendie du 24 mars et aux questions de la NAPEE.

Un exercice d'évacuation a eu lieu le 24/03 à 14h45. Suite à la détection par madame Courtaud d'une forte odeur de brûlé et de la présence de fumée dans le couloir à l'étage, l'évacuation a été déclenchée. Les pompiers sont intervenus. Cela a donné lieu à un examen des mesures de sécurité dans l'école par le commandant en charge des opérations. Il préconise la mise en place de détecteurs de fumée à certains endroits clés (même s'ils ne sont pas obligatoires), la suppression du temps de temporisation de l'alarme et la vérification de certains circuits ou appareils électriques.

Concernant le temps de temporisation de l'alarme, monsieur Gilet a demandé sa suppression, ce qui a été fait. En effet si personne ne se trouve près du boîtier principal alors il se passe 5 minutes pour qu'elle sonne dans l'ensemble du bâtiment, 5 minutes de trop.

Le plan d'évacuation du rez-de-chaussée (nouveau bâtiment) n'a pas besoin d'être corrigé. Les portes coupe-feu peuvent être franchies une fois fermées. Il est prévu deux sorties pour la fuite du bâtiment, en raison du nombre d'élèves.

Une réunion sur la sécurité de l'école dans son ensemble (classes, garderie, cantine...) va être organisée avec tous les intervenants concernés, sous la supervision de l'Inspection Académique.

- **Questions diverses :**

Fête de l'école.

Demande d'un parent concernant un stand *Barbe à Papa*. Acceptée sous condition des bénéfices reversés à l'école.

Les spectacles de musique

Les CP et CE1 ont apprécié une grande qualité d'écoute dans la salle des fêtes mais une certaine frustration de ne pas avoir un spectacle commun aux 14 classes.

Les parents étaient contents des spectacles et soulèvent la question de la rémunération des intervenants musique pour cette soirée.

Accueil périscolaire

Les parents d'élèves suggèrent que la directrice du centre de loisirs soit invitée, à sa demande, aux prochains conseils d'école quand il sera question de la cantine ou de la garderie.

- **Dates à retenir :**

Fête d'école le 30 juin, à 18h30.

La séance est levée à 20h10.

Ecole Joseph Bourreau

9 rue du Vallon

37320 Esvres-sur-Indre

Tel : 02-47-26-41-69

ec-esvres-sur-indre@ac-orleans-tours.fr